

CONSULTATION INTERNATIONALE (N° 2017 /G /10)

La Société Tunisienne de l'Electricité et du gaz (STEG) se propose de lancer une Consultation Internationale auprès des fabricants de racleurs pour :

L'ACQUISITION DE DEUX RACLEURS 12'' AVEC RECHANGES ET D'UN SYSTEME ELECTRONIQUE DE LOCALISATION.

Conditions de participation :

Seuls les fabricants de racleurs pour gazoducs et justifiant de références techniques et financières suffisantes et ce par la fourniture dans leurs offres des pièces exigées par le cahier des charges.

Il est à préciser que les offres doivent sous peine de rejet catégorique parvenir obligatoirement recommandées par voie postale ou par rapide poste ou déposée au plus tard le **Mercredi 26 Avril 2017 à 16H00** au bureau d'ordre de la DPTG/STEG sous double enveloppe cachetée à l'adresse suivante :

**MADAME LA DIRECTRICE PRINCIPALE CHARGEE DE LA
DIRECTION DE LA PRODUCTION ET DU TRANSPORT DU GAZ
19, RUE BELHASSEN BEN CHAABANE
1005 EL OMRANE – TUNISIE**

**CONSULTATION INTERNATIONALE N° 2017/G/10 :
« ACQUISITION DE DEUX RACLEURS 12'' AVEC RECHANGES
ET D'UN SYSTEME ELECTRONIQUE DE LOCALISATION
AUPRES DES FABRICANTS DE RACLEURS POUR GAZODUCS »**

Tout pli reçu après la date et heure limite de réception des offres sera considéré comme nul et non avenue. La date d'envoi ou du cachet de la poste ne sera pas prise en compte pour l'acceptation des offres, seul le cachet du bureau d'ordre de la DPTG fait foi.

Le retrait des cahiers des charges peut être effectué du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h30 à 16h30 auprès de la Direction Equipement Gaz sise au 19 Rue Belhassen BEN CHABENE 1005 Tunis sur présentation d'une demande écrite et le paiement d'un montant de soixante dix DT (70 DT) non remboursable en espèces ou par chèque certifié et ce à compter de la date de parution du présent communiqué.

Ne peuvent participer à cette Consultation Internationale que les soumissionnaires ayant retiré le cahier des charges auprès de la STEG.

Les offres resteront valables pendant **60 jours** à partir du lendemain de la date limite de réception des offres.